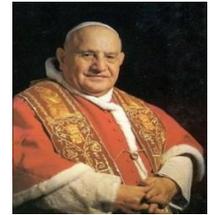


Bulletin Paroissial

Août 2019



Dans le mois de juillet, nous avons tous été marqués par la mort de Vincent Lambert. Cet homme tétraplégique qu'on disait « en état végétatif » alors que tout simplement handicapé, a été mis à mort par la suppression de son alimentation et de son hydratation. Dans la dernière loi sur la fin de vie, l'hydratation et l'alimentation sont appelés des traitements. Alors qu'ils sont simplement de première nécessité... Ce drame de la mise à mort légale d'un être handicapé doit nous interpeller et nous réveiller dans notre conscience de chrétien. Nous découvrons ainsi toujours plus avec acuité que les lois de notre pays ont perdu leur rôle de défense du plus faible. Jean Vanier qui nous a quittés dernièrement notait finement qu'on pourra juger la qualité d'une famille ou d'une société à sa capacité à se mettre au rythme du plus faible. La mort de Vincent Lambert n'a été que l'application stricte d'une loi qui a été votée par Parlement. Nous sommes face à la légalisation du mal. Et le gouvernement lui-même avait fait appel de la décision de la reprise des soins de Vincent Lambert. La loi qui normalement est édictée pour rendre le mal le plus difficile possible à accomplir, désormais encadre, permet et conduit au mal. Notre société est-elle entrée dans l'ère de la barbarie légale où le mal est équivalent au bien ?

Nous avons vécu notre assemblée paroissiale le jeudi 27 juin dernier. Une assemblée de la paroisse est un lieu où les paroissiens peuvent se rencontrer par-delà les différentes communautés que sont les villages. Cela permet une réflexion commune et une unité. Devant les questions posées sur les soutiens à apporter à la vie chrétienne nous pouvons relever deux axes. D'abord l'importance de la messe du dimanche comme la célébration hebdomadaire du Christ mort et ressuscité qui doit réunir tous les paroissiens. Il est donc important de travailler à la mise en œuvre de moyens qui permettront à tout baptisé de la paroisse de venir à la messe le dimanche. Les anciennes « recettes » d'assemblée dominicales sans prêtre ont été supprimées par les

évêques depuis de nombreuses années pour éviter le repli sur soi de petites communautés qui ne vivraient plus dans l'Eglise. « Sans le dimanche nous ne pouvons pas vivre » disaient les chrétiens d'Abitène à leur juge au IIIe siècle alors qu'il leur était interdit de se réunir par le pouvoir romain. Sommes-nous comme ces chrétiens qui tenons à la messe ce dimanche ? Ou avons-nous laissé de côté cette obligation dominicale qui est le lieu de la célébration de la foi et de sa fortification ? Il apparait aussi l'importance d'avoir des temps en semaine pour vivre en petite communauté un partage d'évangile, un temps de prière, de louange, de soutien fraternel. Lors de notre Conseil pastoral paroissial du mois de septembre nous travaillerons ces deux questions : le renforcement de la participation à la messe célébrée le dimanche ainsi que la possibilité de lancement de groupes fraternels locaux durant la semaine.

Les **horaires de messe** changeront à partir du mois de septembre en tenant compte des baptêmes déjà inscrits dans les villages. Les trois messes dominicales seront : le samedi à 18h30 à Pontcharra, le Dimanche à 9h dans les villages et 10h30 à Tarare. C'est un changement mais nous le vivons dans la joie de la foi et la joie d'avoir encore des messes sur notre territoire !! Pour les baptêmes, ils pourront être célébrés après les messes du dimanche et un dimanche par mois dans un village selon un planning établi. Pour les messes en semaine il y aura aussi quelques changements d'horaires qui seront indiqués sur le bulletin.

Bon mois d'août et belle fête de l'Assomption de la Vierge Marie,

P. Bruno Bouvier.

MESSES DOMINICALES et SOLENNITE

Samedi 3 Aout Dimanche 4 Aout <i>18^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</i>	18h30 Pontcharra sur Turdine 9h St Romain 10h Tarare (St André) 11h Les Sauvages (Panier du Frère)
Samedi 10 Août Dimanche 11 Août <i>19^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</i>	18h30 Pontcharra sur Turdine 9h St Appolinaire (Panier du Frère) 10h Tarare (St André)
Mercredi 14 Août Jeudi 15 Août <i>Assomption de la Vierge Marie</i>	19h Chapelle de Grevilly (St Forgeux) 10h Tarare (St André) 11h Chapelle ND de la Salette à Joux
Samedi 17 Août Dimanche 18 Août <i>20^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</i>	18h30 Pontcharra sur Turdine 9h Dareizé 10h Tarare (St André) 10h15 Notre Dame de la Roche 11h Affoux (Panier du Frère)
Samedi 24 Août Dimanche 25 Août <i>21^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</i>	18h30 Pontcharra sur Turdine 9h Ancy 10h Tarare (St André) (Panier du Frère)
Samedi 31 Août Dimanche 1^{er} Septembre <i>22^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</i>	18h30 Pontcharra sur Turdine (Panier du Frère) 9h St Clément sous Valsonne 10h30 Tarare (St André)

Tous les samedis, à 10h30, messe à la maison de retraite de St Clément sous Valsonne

Messe à la chapelle Notre Dame de la Roche les samedis à 18h

MESSES EN SEMAINE

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 6 au 9 Août	9h Crypte St André	17h Ancy	9h30 Ste Madeleine	17h St Forgeux
Du 13 au 16 Août	9h Crypte St André	19h voir ci-dessus	voir ci-dessus	17h St Clément
Du 20 au 23 Août	9h Crypte St André	17h Ch. de Clévy	9h30 Ste Madeleine	17h Joux
Du 27 au 30 Août	9h Crypte St André	17h Les Sauvages	9h30 Ste Madeleine	17h Les Tilleuls
Du 3 Sept. au 6 Sept.	18h Crypte St André	17h Les Olmes	9h30 Ste Madeleine	17h Ch. de Vindry

SACREMENT DE LA RECONCILIATION

Confessions : les samedis de 11h à 12h, en l'église Ste Marie-Madeleine de Tarare.

MARIAGES

Samedi 10 Août 15h, Mélanie BENADDA et Jessy COURROUX à Pontcharra.

Samedi 31 Août 17h, Flora CHALAYE et Damien HALEGUA à St Romain.

BAPTEMES

Dates	Lieu de célébration	Horaire	Prénom et nom du Baptisé	Commune de résidence
Samedi 3 Août	Pontcharra	17h	Aaron ROSTAING-TAYARD	St Romain
Dimanche 4 Août	St Romain	10h	Robin BOISSET	St Marcel
Dimanche 4 Août	Les Sauvages	12h	Léo LAURENT	Les Sauvages
Samedi 17 Août	Valsonne	11h	Marc-Aurèle PUTINIER	Vendargues
Dimanche 18 Août	Dareizé	10h	Elina CARTON	Dareizé
Dimanche 18 Août	Affoux	12h	Margot CUISSARD	Affoux
Dimanche 25 Août	St André (Tarare)	11h	Romain OLIVAIN	St Forgeux
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St Romain	h	Maxence GIL	Vénissieux
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St Clément	10h	Eden COMBY	St Clément
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St André (Tarare)	11h	Marius FERRIERE	Les Olmes
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St André (Tarare)	11h	Margot FUSILLER	Belgique
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St Marcel	12h	Timéo ARSAC	St Marcel
Dimanche 1 ^{er} Sept.	St Marcel	12h	Lylia RAFFIER	Tarare

Temps de prière

- **Prière du chapelet** : tous les mardis à 15h chez les Frères Maristes à Pontcharra et les **vendredi 9 août** et **vendredi 23 août**, à l'église Ste Madeleine à 17h30.
- **Adoration du Saint Sacrement** : **tous les vendredis** à la crypte de St André de Tarare **de 14h à 16h**.
- **Prière des mères** : chaque semaine, des Mamans se rassemblent pour prier et confier leurs enfants au Seigneur. N'hésitez pas à prendre contact à Les Olmes : 04 74 05 90 82, Sarcey : 04 78 49 38 43, St Romain : 04 26 81 83 17
- Le groupe de prière « **La croisée des chemins** » invite chacun(e), seul(e) ou en famille à partager un moment de fraternité et d'échange à travers l'évangile et la prière chaque 1er dimanche du mois **dans la salle de réunion sous la salle des fêtes, en face de la Mairie de St Romain de Popey** de 12h à 16h (repas tiré du sac). Renseignements auprès de M. Thierry Mayet, tel : 04 74 05 00 69

Catéchèse 2019-2020



La rentrée approche !! Il est bon et important que les parents et les grands parents se préoccupent de la foi des enfants !

Pour lancer l'année 2019-2020 de catéchèse, deux réunions de rentrée et d'inscriptions auront lieu :

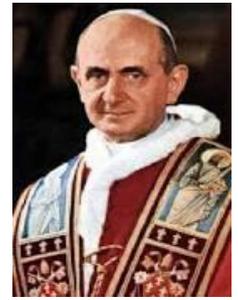
- le **mercredi 4 septembre, à 20h**, à la salle St Joseph, rue Rollet à Pontcharra
- le **vendredi 6 septembre, à 20h**, à la maison paroissiale, 5 rue Radisson, à Tarare.

Ce sera l'occasion de retrouver tous les parents et d'accueillir les nouveaux qui commenceront la catéchèse à la paroisse.

Méditation

"Souvent nous sommes si convaincus que la vie chrétienne, défendue par l'Église, est la vraie formule, la bonne formule, l'heureuse formule aussi bien pour chaque fidèle que pour la communauté bien organisée qui l'assimile ou encore pour la société temporelle qui en ressent les bénéfices au niveau de la liberté et de la moralité, si convaincus que facilement nous nous illusionnons sur la possibilité de jouir d'une tranquillité

acquise et stable. Nous ne nous rappelons pas assez que la profession chrétienne porte en elle-même, de par sa nature (parce que différente du monde et opposée à ses séductions corruptrices – à ses « pompes » comme disait jusqu'à il y a peu de temps le rituel du baptême) un drame, une position défavorable, un risque, un effort, un « martyr » (c'est-à-dire un témoignage difficile), un sacrifice. Le Seigneur dit à ses disciples : « S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi » (Jn 15, 20) ; « Le monde se réjouira ; vous, au contraire, vous serez tristes et pleurerez » (Jn 16, 20). Je ne suis pas venu apporter la nonchalance pacifique, mais l'épée du courage moral, enseigne-t-il. Il est un signe de contradiction (Lc 2, 34). Qui veut le suivre doit porter sa croix avec lui. Et les croix qui sont infligées à l'Église, de l'intérieur de sa communion et qui offensent et déchirent cette communion, ne sont pas moins cruelles ni funestes que celles qui sont infligées de l'extérieur. La douleur plus acerbée pour le cœur d'une mère est celle qui lui est causée par un de ses fils.", St Paul VI, Pape (1965-1978), *Catéchèse*, 29 avril 1970.



Denier de l'Église



La collecte du Denier dans le diocèse est en grande baisse... Les problèmes de l'Église avec les affaires de pédo-criminalité dans notre diocèse empêche beaucoup de chrétiens pour le don du Denier.

Mais en fait la baisse des dons au Denier aura un impact certain sur la vie de notre diocèse tant pour le salaire des prêtres, la retraite des prêtres âgés, le salaire des laïcs en mission ecclésiale. Alors donnez au Denier !! Pour la vitalité de

l'annonce de l'Évangile au monde ! Merci à vous !

Annonces diverses

Travaux de la maison paroissiale à Tarare Quelques nouvelles... L'architecte travaille avec les membres du conseil paroissial des affaires économiques, de l'association immobilière paroissiale et du diocèse et cela permet le dépôt du permis de construire. Voilà maintenant plus d'un an que nous travaillons à la réalisation de la rénovation de rez-de-chaussée de la maison paroissiale. Le projet et le plan vous ont été présentés dans le numéro de décembre 2018 du journal Ensemble et le diocèse a même lancé une collecte de fonds pour soutenir notre projet. C'est notre diocèse qui va financer en très grande partie ces travaux, manifestant ainsi la volonté que notre paroisse bénéficie de locaux qui permettent une véritable vie paroissiale adaptée au monde dans lequel nous nous trouvons. Tout cela est complexe mais nous avançons ! Nous remercions toutes les personnes mobilisées pour ces travaux !

Une coordinatrice paroissiale Comme cela a été annoncé dans le bulletin paroissial du mois de juillet, à partir du 1er septembre notre paroisse bénéficiera d'une « coordinatrice paroissiale ». Madame Évelyne Maënhaut, ayant cessé son temps de service de la pastorale scolaire au collège et à l'école Notre Dame de Bel Air, est maintenant envoyée par le diocèse en mission au sein de notre paroisse. Sa lettre de mission sera présentée lors de la messe de rentrée du 15 septembre. Nous l'accompagnons déjà de notre prière et nous serons heureux le bénéficiaire de son travail.

Maison Paroissiale

5, rue Radisson
69170 TARARE
Tel : 04 74 63 02 11
Mail : paroisse.saintjean23@orange.fr
Site internet : <http://paroissedupaysdetarare.fr>
Facebook : *Paroisse Saint Jean XXIII du pays de Tarare*

Pour contacter un Prêtre

Père Bruno BOUVIER = abbe.bouvier@gmail.com
Père Firmin N'TAYE N'TAYE = abbentaye@yahoo.fr
Père Toussaint KUSENZA = toussaint.kusenza@ucc.ac.cd
Père Jean DOAMBA = 06 05 88 06 38

Permanences Maison Paroissiale

Horaires d'été :

mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
et jeudi & vendredi de 9h à 12h30

(la maison paroissiale sera fermée du 5 au 19 août inclus)

Permanences Cure de Pontcharva

Samedi de 10h à 11h30